

# PETITION

sous l'initiative du M. O. B.

destinée à être remise dans les moindres délais  
au **C.E.L.I.B. 3, rue du Départ - PARIS**

INDIGNES par les bruits pessimistes qui circulent sur la non-inscription du BARRAGE DE LA RANCE dans la Loi-programme qui vient d'être établie pour 1960 et 1961, et le peu de chance qu'elle a d'être prise en considération en 1962, alors que TOUS LES AUTRES OUVRAGES hydro-électriques ont été inscrits ;

Considérant que la réponse de M. Jeanneney, Ministre de l'Industrie et du Commerce, aux délégués du C.E.L.I.B. venus l'entretenir de ce problème, ressemblait trop à un AJOURNEMENT « SINE DIE » DU PROJET ;

Que la perspective du premier investissement collectif important avait apporté à la Bretagne L'IMPRESSION D'ETRE TRAITEE SUR UN PIED D'EGALITE avec d'autres régions qui ont bénéficié de crédits considérables, de rentabilité plus contestable (Languedoc, barrages sur la Seine et la Marne, complexe de Bône...) ;

Que la réalisation de ce barrage, SOURCE DE SIX CENT MILLIONS DE KWH, encouragerait une industrialisation du pays actuellement très problématique, compte tenu des PRIX FORTS appliqués en Bretagne aux différentes sources d'énergie (charbon, électricité), les PLUS ELEVES DE FRANCE, que cette insuffisance d'industrialisation est la cause d'une émigration massive : 20.000 PERSONNES PAR AN, et d'un malaise parmi les travailleurs désirant demeurer dans le pays, et que guette ou touche LE CHOMAGE ;

Les électeurs de Bretagne, sans distinction de partis ou d'idéologie, assurent au C.E.L.I.B. l'appui de l'Opinion publique bretonne et lui demandent d'intensifier son action auprès du Gouvernement. Avec les Conseillers généraux du Finistère, signataires d'un vœu auquel ils adhèrent totalement, ils exigent d'être dorénavant traités comme des **"Français à part entière"**.

NOMS	ADRESSES	SIGNATURES
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....